

Le 3 avril 2023

PROCÈS-VERBAL de la huit cent trente et unième séance du Conseil de la municipalité de L'Ange-Gardien, créée par l'article 26 de la loi 119, sanctionnée le 17 mai 1979, tenue au Centre Municipal, 1177, Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) à 19h00 conformément à l'article 148 du Code municipal.

SONT PRÉSENTS: Mesdames les conseillères Anne-Marie Arcand et Karine Roy-Tremblay, et messieurs les conseillers Luc Verner, Pierre Pharand, Sébastien Renaud et Martin Proulx faisant quorum sous la présidence de monsieur le maire Marc Louis-Seize.

2023-04-2504 Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**

ET RÉSOLU que ce Conseil déclare ouverte la séance ordinaire et adopte l'ordre du jour tel que déposé par le greffier-trésorier.

Item retiré
9.4

Adoptée à l'unanimité

2023-04-2505 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023 et du formulaire de correction du procès-verbal du 6 février 2023

IL EST PROPOSÉ PAR le Maire **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023 soit adopté, tel que déposé par le greffier-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2023-04-2506 Comptes payés

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère **Karine Roy-Tremblay**
APPUYÉ PAR la conseillère **Anne-Marie Arcand**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil entérine les listes des déboursés émis au montant total de 901 833.42\$ tel qu'indiqué sur les listes présentées par le greffier-trésorier en annexe aux présentes minutes à la page CP-23-03, le tout selon les dispositions du règlement de délégation de pouvoir ainsi qu'à l'article 961.1 du Code municipal du Québec.

PAGE 6 (Chèques)	410 366.57 \$
PAGE 10 (Prélèvements)	177 807.12 \$
Quote-Parts MRC et frais bancaires	189 990.99 \$
SALAIRE DU	
2 févr. 2023	21 321.01 \$
9 févr. 2023	22 890.41 \$
16 févr. 2023	21 229.06 \$
23 févr. 2023	20 360.95 \$
REMISE PROVINCIALE (Février)	
REMISE FÉDÉRALE (Février)	
SOUS-TOTAL	863 966.11 \$
CONSEIL (Mars)	9 625.84 \$
POMPIERS ET PR (Février)	28 241.47 \$
TOTAL	901 833.42 \$

Adoptée à la majorité

Dépôt du rapport d'audit portant sur l'information sur le site Web des municipalités

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport d'audit de la Commission municipale du Québec portant sur l'information sur le site Web des municipalités.

2023-04-2507 Adoption des règlements numéro 2023-007, 2023-008, 2023-009, 2023-010 et 2023-011

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Verner**
APPUYÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte les règlements suivants :

- Règlement 2023-007 décrétant l'exécution de travaux de pavage sur les chemins des Commissaires, des Marguillers et Pierre-Joanisse et autorisant une dépense et un emprunt de 277 600 \$;
- Règlement 2023-008 décrétant l'exécution de travaux de pavage sur les chemins Emeraldal, Hermas-Gratton, du Graphite et du Quartz et autorisant une dépense et un emprunt de 1 049 900 \$;
- Règlement 2023-009 décrétant l'exécution de travaux de pavage sur les chemins des Carriers, du Sommet, de l'Escarpement et des Foreurs et autorisant une dépense et un emprunt de 622 300 \$;
- Règlement 2023-010 décrétant l'exécution de travaux de pavage sur le chemin Olympe-Laframboise et autorisant une dépense et un emprunt de 152 400\$;
- Règlement 2023-011 décrétant l'exécution de travaux de pavage sur le chemin des bouleaux et autorisant une dépense et un emprunt de 124 700 \$.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu lesdits règlements et renoncent à leur lecture. Le greffier-trésorier fait les mentions d'usages tel qu'il est stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Adoptée à la majorité

2023-04-2508 Approbation d'une estimation préliminaire pour le prolongement du réseau de services publics sur le chemin Industriel

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé à Hydro-Québec et Bell de prolonger leurs réseaux sur la nouvelle section du chemin Industriel dans la phase 3 du parc d'affaires ;

ATTENDU QU'Hydro-Québec a soumis une estimation préliminaire du coût des travaux et une entente d'évaluation pour travaux majeurs pour ce projet ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve l'estimation préliminaire d'Hydro-Québec pour le prolongement du réseau électrique sur le chemin Industriel au montant de 23 587 \$ plus taxes et autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente d'évaluation pour travaux majeurs (DCL-23200931).

Adoptée à la majorité

2023-04-2509 Autorisation de céder une parcelle de terrain au CPE le Lièvre et la Tortue

ATTENDU QUE le CPE le Lièvre et la Tortue travaille sur un projet d'une nouvelle installation connexe à son installation du Plateau ;

ATTENDU QUE pour pouvoir réaliser cet agrandissement, le CPE doit agrandir son terrain à même une partie du parc des Sables appartenant à la Municipalité soit le lot 6 555 123 d'une superficie de 1 321 mètres carrés ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la cession à titre gratuit du lot 6 555 123 du cadastre du Québec au CPE le Lièvre et la Tortue.

DE PLUS, ce Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte de cession du dit lot tel que préparé par le notaire désigné par le CPE.

Adoptée à l'unanimité

2023-04-2510 Autorisation d'accorder le contrat de marquage de la chaussée pour 2023

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour les travaux de marquage de la chaussée pour 2023 ;

ATTENDU QUE trois soumissions conformes ont été reçues ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Verner**
APPUYÉ PAR la conseillère **Karine Roy-Tremblay**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accorde le contrat de marquage de la chaussée pour 2023 à la compagnie Lignes Maska pour le prix unitaire de 299 \$ le kilomètre soit un total de 30 596.03 \$ taxes incluses.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-32206-521 « Marquage ».

Adoptée à la majorité

2023-04-2511 Autorisation de signer une lettre d'entente avec le SCFP section locale 4394

ATTENDU QUE M. Réналd Bertrand, employé col-bleu saisonnier du service des travaux publics et de l'hygiène du milieu souhaite se prévaloir de l'article 27 de la convention collective relativement au programme de retraite progressive ;

ATTENDU QUE M. Bertrand souhaite réduire sa semaine de travail à 36 heures au lieu de 40 heures ;

ATTENDU QUE la Municipalité est favorable à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

APPUYÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité, une lettre d'entente avec le SCFP section locale 4394 et avec M. Réналd Bertrand concernant la réduction de la semaine de travail de ce dernier en vertu du programme de retraite progressive prévu à la convention collective.

Adoptée à la majorité

2023-04-2512 Octroi des subventions et commandites pour 2023

ATTENDU QUE divers organismes communautaires et de bienfaisances de la région ont soumis des demandes d'aide financière et de commandites à la Municipalité pour l'année 2023 ;

ATTENDU QUE des sommes ont été prévues au budget pour soutenir ces organismes ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère **Anne-Marie Arcand**

APPUYÉ PAR la conseillère **Karine Roy-Tremblay**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le versement des subventions et commandites suivantes pour un total de 13 835 \$:

Subventions :

- Fondation Santé de Papineau	1 000 \$
- Club Richelieu de Buckingham	200 \$
- Centre Action génération des Aînés	750 \$
- Mérite Élèves finissants ESHG (bourse)	450 \$
- Table autonome des aînés des Collines – étude besoins des aînés	250 \$
- Club de poche baseball les Aînés du mercr. soir	500 \$
- La Mie de l'Entraide	750 \$
- Les Anges Gardiens des animaux	1 500 \$
- Solidarité de L'Ange-Gardien	1000 \$
- Club vie active – Art du fil	1000 \$ et prêt de salle gratuit
- Maison de la famille Vallée de la Lièvre (Tournoi de Golf)	600 \$
- Les amis de la Forêt la Blanche	450 \$
- La Mie de l'Entraide – Dîner pour mieux apprendre	500 \$
- Club des chiens d'arrêt de l'Outaouais	105 \$ et prêt de salle gratuit

Commandites :

- Harmonie le Prélude	250 \$
- Club Lion de Buckingham (paniers de Noël)	500 \$
- Méchoui du maire	1 000 \$
- Symposium Gatineau en couleurs	300 \$
- Légion royale canadienne	80 \$
- Secondaire en spectacle	100 \$
- ESHG – Multitude	100 \$
- Maison de la Famille Vallée de la Lièvre (Enfants au chaud)	500 \$
- AEVRO	450 \$
- Défi Rose des Sables	150 \$
- Club BMX	350 \$
- Coop Santé de la Basse-Lièvre	1000 \$

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires 02-70190-951 « subventions organismes », 02-59000-726 « MADA- Solidarité de L'Ange-Gardien » et 02-11000-345 « Communication ».

Adoptée à la majorité

2023-04-2513 Octroi d'un mandat pour la préparation des plans et devis pour le nouveau bâtiment de Champboisé

ATTENDU QUE la Municipalité a publié un appel d'offres public pour la préparation des plans et devis pour le nouveau bâtiment d'accueil de Champboisé ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 23 février dernier et les offres de prix le 31 mars ;

ATTENDU QUE la soumission ayant obtenu la meilleure note est celle de la firme Provencher Roy;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE ce Conseil octroi le mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis pour la construction d'un bâtiment d'accueil et de service pour le site de Champboisé de L'Ange-Gardien à la firme Provencher Roy et associés architectes pour les honoraires suivants plus taxes :

- Plan et devis préliminaires	129 880 \$
- Plans et devis définitifs	157 720 \$
- Services durant la construction	121 160 \$
- Services spéciaux	69 500 \$

Adoptée à l'unanimité

2023-04-2514 Approbation d'un PIIA modifié

ATTENDU QUE ce Conseil, dans sa résolution 2022-09-2328 adoptée le 6 septembre 2022 a approuvé le plan d'implantation d'intégration architectural (PIIA) de la compagnie 8544069 Canada Inc. sur le lot 6 387 766 situé au 63, chemin Henri-Chartrand ;

ATTENDU QUE la compagnie a présenté des modifications au projet de bâtiment ;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont pris connaissance des modifications proposées et recommandent de les approuver ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve les modifications apportées le 6 mars 2023 à la demande de PIIA numéro 2022-00018.

Adoptée à la majorité

2023-04-2515 Autorisation d'une dépense pour l'achat d'équipements pour le parc des aînés

ATTENDU QUE le Club vie active de L'Ange-Gardien a demandé l'ajout de certains équipements au parc des aînés à Champboisé ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Luc Verner**
APPUYÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise une dépense de 16 500 \$ pour l'achat de 4 bancs, 2 tables de pique-nique et une remise 10X20 pour le parc des aînés.

Les fonds à cette fin seront pris à même le fonds de parc et terrain de jeux.

Adoptée à la majorité

2023-04-2516 Approbation d'une offre d'achat pour un terrain dans le parc d'affaires municipal

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre d'achat de la compagnie 9358994 Canada inc. (Les constructions MP) pour un terrain dans la phase 3 du parc d'affaires municipal ;

ATTENDU QUE le projet consiste à implanter une entreprise de construction de charpentes de bois ;

ATTENDU QUE le projet est conforme à la politique de développement du parc d'affaires municipal en vigueur ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**
APPUYÉ PAR la conseillère **Anne-Marie Arcand**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve l'offre d'achat de la compagnie 9358994 Canada inc. (Les constructions MP) pour un terrain de 16 606.7 mètres carrés dans la phase 3 du parc d'affaires municipal tel que démontré sur le plan en annexe à la présente, pour la somme de 120 000 \$.

DE PLUS, ce Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité, ladite offre d'achat ainsi que l'acte de vente tel que préparé par un notaire désigné par l'acheteur.

Adoptée à la majorité

2023-04-2517 Autorisation d'accorder un mandat professionnel

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite développer son offre en matière d'alliances de marques pour ces différents projets, notamment ceux de Champboisé de L'Ange-Gardien ;

ATTENDU QUE la firme Parallèle gestion de marques a présenté une offre de service en cette matière à la Municipalité ;

ATTENDU QUE des sommes ont été prévues au budget 2023 à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Proulx**
APPUYÉ PAR la conseillère **Karine Roy-Tremblay**

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve une dépense de 19 000 \$ plus taxe pour la réalisation par la firme Parallèle gestion de marques d'un mandat de développement de l'offre municipale en matière d'alliance de marques, le tout conformément à la proposition du 27 février 2023.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-62000-419 « services professionnels ».

Adoptée à la majorité

2023-04-2518 Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR le Maire Marc Louis-Seize
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Verner**

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée

Il est 19h16

Adoptée à l'unanimité

Marc Louis-Seize
Maire

Alain Descarreaux
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Marc Louis-Seize, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.